

Offre d'apprentissage

Intitulé de l'offre : chargé de projet apprenti(e) – appui pour le futur plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2028-2033

Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

DIRECTION OU SERVICE : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie / Direction Écologie / DREAL de Bassin Adour-Garonne

LIEU D'APPRENTISSAGE :

DE Toulouse, cité administrative de Toulouse (métro Rosières)

Descriptif de l'employeur :

La DREAL Occitanie assure une grande diversité de métiers et de missions, tournées vers le développement durable et la transition écologique : aménagement du territoire, mobilités douces, infrastructures, déplacements, préservation de la biodiversité, gestion de la ressource en eau, prévention des risques naturels et anthropiques, prévision des crues, logement, construction durable...

DIPLÔME REQUIS :

DIPLÔMES PRÉPARÉS / Métiers et familles de métiers :

- Master 1 ou 2 dans le domaine de l'eau

Début contrat : 01/09/2025

Fin de contrat : 31/08/2027 pour préparation M1+M2, sinon 31/08/2026 pour préparation M2 uniquement

Contrat d'un an renouvelable

Pas de télétravail.

Descriptif de l'offre :

Enjeux de la mission :

Contribuer à la rédaction du futur PGRI 2028-2033 – rédaction des dispositions – appui à la consultation des partenaires – communication

Contribution au lien entre SDAGE-PDM et PGRI

Participation à la consultation des MISEN sur les travaux du PDM (pré-PAOT)

Missions

1 - PGRI

La directive inondation fonctionnant par cycles de 6 ans, la rédaction du plan de gestion des risques d'inondation du bassin Adour-Garonne (PGRI) 2028-2033 doit être arrêté par la préfet coordonnateur de bassin en décembre 2027.

Le processus d'élaboration du futur PGRI a démarré en 2024 par la synthèse provisoire des questions importantes (QI) en matière de gestion des risques d'inondation, qui correspond aux objectifs stratégiques qui seront déclinés de manière plus opérationnelle dans le PGRI 2028-2033, ainsi que le calendrier et le programme de travail pour la mise à jour du PGRI.

De 2025 à 2027, l'apprenti secondera le chargé de mission directive inondation. Dans ce cadre, il participera à :

- L'association des parties prenantes du bassin sur la mise à jour du PGRI (organisation de webinaire et de groupe de travail) ;
- La participation aux instances de bassin (commission inondation de bassin)
- L'animation d'un groupe de travail (GT-DI) associant DREAL-DDT-AEAG-OFB pour travailler de façon itérative à la rédaction des dispositions du PGRI 2028-2033.

En 2025, ce travail débutera par identifier les dispositions prioritaires à mettre à jour, sur la base d'un bilan du PGRI 2022-2027 et sur le bilan de la consultation du public sur l'EPRI/ TRI/ QI en cours actuellement.

En 2026, le GT-DI se réunira en début d'année dans un format étendu aux parties prenantes du bassin (syndicat Gemapien) afin de présenter la première version du PGRI, puis de suivre les évolutions suite aux retours des instances de bassin (Commission Inondation de Bassin) (intégrant successivement les retours des parties prenantes, l'analyse juridique, l'évaluation environnementale...).

2 - Participation à la consultation des MISEN sur les pré-PAOT

Le quatrième cycle de la Directive-cadre sur l'eau (DCE) est en cours de préparation. L'une des prochaines étapes concerne la préparation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de son Programme de Mesures (PDM) pour la période 2028-2033.

Dans ce cadre, des actions toujours en cours issues des programmes d'action opérationnels territorialisés (PAOT) 2022-2027 seront proposées comme socle pour les PAOT 2028-2033. Ces « pré-PAOT » 2028-2033 seront soumis à la consultation des MISEN qui pourront les modifier, les supprimer ou proposer de nouvelles actions, afin de nourrir la définition des mesures du futur PDM.

L'apprenti participera activement à cette consultation des MISEN, prévue de novembre 2025 à fin février 2026, en contribuant à la collecte, à l'analyse et au suivi des retours.

3 - Contribution au lien entre SDAGE et PGRI

La DCE a pour directive sœur la directive inondation (DI), elles partagent des objectifs et des échéances communs. Le SDAGE et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) comportent des dispositions parfois communes et doivent être suivis de manière coordonnée.

L'apprenti aura pour mission de participer au suivi de la cohérence entre les dispositifs portés par le SDAGE et le PGRI, en veillant au parallélisme des calendriers et à l'articulation des actions, contribuant ainsi à une gestion intégrée et efficace des ressources et des risques liés à l'eau.

Descriptif du profil recherché

- Compétences techniques : connaissance dans le domaine de l'eau et/ou de l'environnement
- Savoir-faire : Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, qualités rédactionnelles, bonne capacité de communication

- Savoir être :

- aisance relationnelle ;
- travail d'équipe ;
- autonomie.

Contact pour renseignement et pour adresser CV + lettre de motivation :

Monsieur Gilles Croizé-Pourcelet

Chef du pôle connaissance et planification

DREAL Occitanie, DREAL de Bassin Adour-Garonne

gilles.croize-pourcelet@developpement-durable.gouv.fr

[+33 5 67 63 24 46](tel:+33567632446)

recrutement.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr